

(31-33) Cet alignement part du point (31) énoncé précédemment et aboutit au point (33) situé sur le prolongement de la ligne (29-31) et à 28^m de distance du point (31)

(33-35) Cet alignement part du point (33) énoncé précédemment et aboutit au point (35) à 60^m du ~~l'axe de la chaussée~~ ⁵⁷

Adenis Inhumé
Jacques à Baron.

héritiers Chretien à Beaumery.

un alignement prolongeant 19-31-33 par dégager

P.8.

31

28^m

35

12^m
6.00

48

Grutus Joseph à Baron

(50-52) Cet alignement est situé sur le prolongement de la ligne (46-48) et part du point (50) situé en arrière de l'enclosure, Côte du Plessis. Belleville du mur de soutènement Grutus et aboutit au point (52) limite des propriétés Grutus et Legaitaz

50-52 - prolong 44-44

Legaitaz à Baron
Jardin

Mlle Brunon Marie Louise à Grutus
Barre

(52-54) Cet alignement part du point (52) énoncé précédemment et aboutit au point (54) situé sur le prolongement de la ligne et à 5^m de distance de l'axe de la chaussée.

Envoyé en préfecture le 30/05/2017
Reçu en préfecture le 30/05/2017
Affiché le
ID : 060-216000463-20170512-2017-26_SUIVE DE
Janie

Chemin

P.8.
à Baron.

Coël sous conservées.